



TER LORRAINE ---> AXE TGV EST

Transfert du personnel



Une concertation spécifique sur le projet de la création de l'entité Traction et Commande Centralisée Axe TGV Est a eu lieu à Strasbourg en présence des Organisations Syndicales de tous les périmètres concernés.

Metz, le 15 mars 2019

Contrairement à ce que nos différents interlocuteurs ont toujours affirmé lors d'audiences, la Direction de l'AXE nous a expliqué que de multiples réunions entre DUO-CPS-RH-Pôle Sécu avaient bien eu lieu et que le projet était quasiment abouti !

Nous déplorons que les Organisations Syndicales aient été mises à l'écart de toutes ces réunions.

La Direction nous a informé que la date de création était prévue au 01 juillet 2019 pour l'entité traction et au 01 janvier 2020 pour la Commande Centralisée.

Les questions ont été rapidement posées à la Direction :

-comment se déroulera le parcours pro des ADC,

-comment se dérouleront les notations ?

-quel sera le protocole congés ?

-que deviendront les connaissances de lignes des ADC, y en aura-t-il de nouvelles ?

-que se passera-t-il dans le cas d'un ADC inapte ?

-comment sera composée la commande ?



UNSA-FERROVIAIRE LORRAINE
Gare de Metz - Place du Général de Gaulle - 57000 METZ

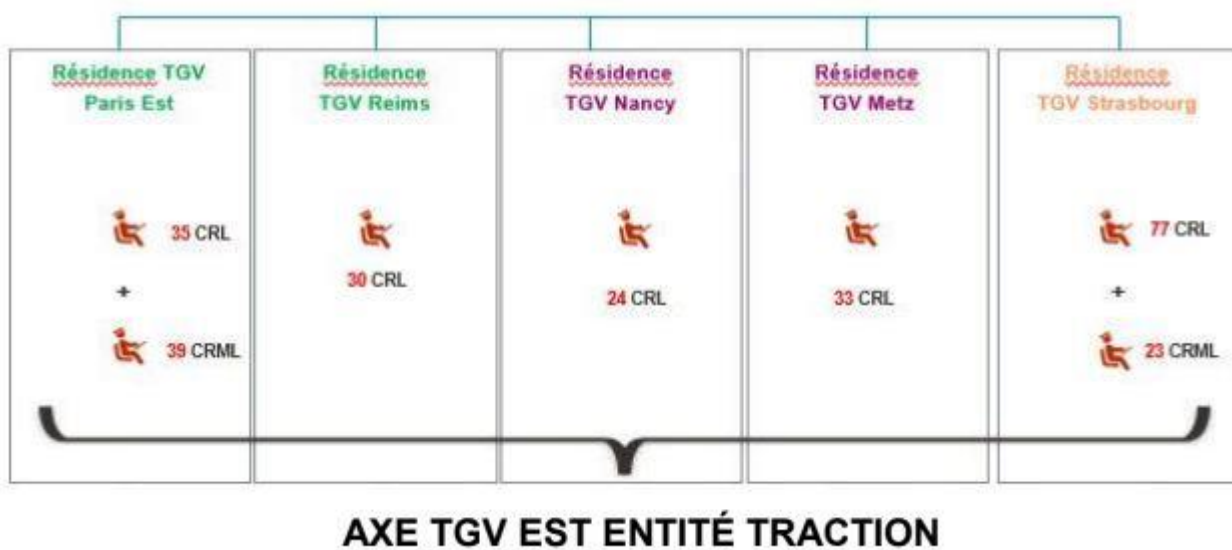
La Direction s'est voulue rassurante sur le parcours pro : « ce sont les établissements qui garderont la main ».

Pour les notations, la Direction garantit l'équivalent en 2020/2021 avec l'application du RH 910.

Chaque DUO décidera si les connaissances de lignes TER seront conservées par les ADC de leur périmètre, il n'est pas prévu de d'acquérir de nouvelles connaissances de lignes TGV.

Les **cas d'inaptitudes** seront traités « comme d'habitude » nous a répondu la DRH. Nous demanderons garanties sur ce sujet sensible.

Enfin, la Commande Centralisée sera basée à Strasbourg avec une antenne à Paris Est ainsi que des appuis locaux sur chaque site. Elle sera composée de 14 postes dont 2 programmeurs et 7 GM en 3x8.



Pour finir, la Direction nous a annoncé que des forums se tiendront dans chaque résidence à partir d'avril 2019.

La délégation UNSA-Ferroviaire a demandé à la Direction de réellement prendre en compte les remontées du terrain lors de ces échanges.

